[illegible]

M. Steel, V. Hebert et Lebreve, notaires à la Nlle Orléans. 21 juil

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES.

PENSIONNAIRES ou Externes, rue Carondelet, près la rue St Joseph, fondée en 1842, par Miles Alison, de Londres.

Dans cette institution, on sont employées les meilleures méthodes connues en Europe, les soins les plus assidus sont donnés à l'instruction et aux progrès des jeunes demoiselles dans toutes les branches qui constituent une éducation accomplie.

Les cours sont faits dans les langues anglaise et française, et les études basées sur un système uniforme, sont adaptés aux âges et aux connaissances des jeunes demoiselles.

Les meilleurs professeurs sont employés dans l'institution.

Miss Alison enseigne la peinture à l'huile ou à l'aquarelle du paysage, des fleurs; le dessin linéaire et architectonique. 7oct 3m

IMPORTATION DIRECTE de Marchandises françaises.

No 35, rue de Chartres, au 1er.

EN débarquement des navires Rubicon, Sharon, Anicona, Precator, Desdemona et Rockingham, du Havre, les soussignés offrent à vendre, en gros seulement:

[illegible]

N. B. Une grande partie de ces marchandises sont sorties sur droit de reexportation.

20nov RAVELET & TESTE.

Marchandises françaises.

REÇU par les navires Brunswick et Rubicon, du Havre, et à vendre à des conditions libérales par les soussignés:

[illegible]

6 sept DUFOUR, DURAND & Co, 25, Chartres.

A Vendre, à bas prix, pour clore des consignations, les articles suivants, reçus directement par les derniers arrivages de Bordeaux, Havre et Marseille:

[illegible]

$5 de Récompense.

PARTI marron de chez le soussigné, la négresse MARY alias JOSEPHINE, âgée d'environ 18 ans [illegible]

10 de Récompense.

PARTI marron de l'habitation Augnet [illegible] le nègre MACK [illegible]

$100 de Récompense

SERONT données à celui qui logera dans une des geôles de l'Etat le mulâtre créole JEAN, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds cinq pouces [illegible]

O. St. AMAND.

10 piastres de récompense.

PARTI marron du steamer "Courier," [illegible] le nègre CA[illegible]

AUG. LAROSE & Co, 50 Vieille Levée.

$25 DE RECOMPENSE.

S'EST absenté de chez la soussignée, depuis le 22 octobre dernier, le jeune griffe HORSIN, âgé de 22 ans [illegible]

Vve J. B. DEGRUY.

CONDUIT à la geôle de police de la Municipalité No 3, l'esclave JACK [illegible]

M. HERNANDEZ Jr.

DETENU à la geôle de la paroisse St Jean Baptiste un nègre nommé MARTIN, se disant appartenir à M. Laforest [illegible]

A. LUMINAIS, Shérif.

ANIMAUX EPAVES.

Il a été conduit aux épaves de la Troisième Municipalité, située rue d'Amour, entre Esplanade et Histoire,

1o. Un cheval (américain) sorel foncé [illegible]

[illegible]

LEOPOLD JEANNET, 22, rue St Louis.

[illegible] à vendre par B. LANATA.

A PARTIR du 1er janvier 1848 [illegible]

Chemin de fer du golfe au Mexique. ARRANGEMENTS D'HIVER

A PARTIR du 1er janvier 1848, les chars partiront chaque jour aux heures suivantes:

Départs de la ville.

9 heures A. M.

3 heures P. M.

Un train spécial pour le Lac Borgne partira du dépôt de la ville tous les dimanches à six heures et demie du matin, et repartira du Lac Borgne à quatre heures et demie de l'après midi.

Départ du Lac Borgne.

6 heures et demie A. M.

1 heure et demie P. M.

Départ du débarcadère Ducros, à 7 heures A. M.

Prix du voyage au lac, 75 cents—Enfants et esclaves, 35 cents.

Restaurat chez Proctor, sur le Chemin à Coquilles, tenu par Mr. Mc Garcia et M. Wm. Trott. 25 dec

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle Orléans le 5 janvier 1848.

AVIS est par le présent donné aux Actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane [illegible] une assemblée des Actionnaires aura lieu en la maison de Banque, le lundi 7 février prochain, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après midi, à l'effet d'élire parmi eux trois Directeurs.

5janv—1m V. ALLAIN, Président.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 5 janvier 1848.

CONFORMEMENT à la troisième section d'un acte de la Législature, approuvé le 6 avril 1847 [illegible]

6 janv—3y A. MORPHY, Président.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,

Nlle Orléans, 12 janvier 1848.

L'ÉLECTION annuelle par les actionnaires de six Directeurs pour la présente année, aura lieu à la maison de Banque, lundi, le 7 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.

12janv—tfj FRED. FREY, Caissier.

Banque des Mechanics & Traders

Nlle Orléans, 22 décembre 1847.

L'ÉLECTION annuelle des directeurs de la Banque qui aura lieu à la maison de Banque, lundi, 31 janvier prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

30 dec—1mdps SAM. C. BELL, Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE,

Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1847.

L'ASSEMBLÉE triennale des actionnaires de cette institution aura lieu à cette Banque, mardi, 25 janvier prochain, à une heure.

21 dec R. M. DAVIS, Caissier

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1847.

LES actionnaires de cette institution, sont prévenus, que l'élection annuelle des directeurs, pour l'année 1848 aura lieu à la banque lundi 24 janvier prochain, entre onze heures et une heure.

24 dec R. M. DAVIS, caissier

MAGASINAGE.

LES soussignés offrent au public six magasins d'entrepôt, tous à l'épreuve du feu, situés dans la Seconde Municipalité, à très peu de distance des Wharfs de débarquement pour les bateaux à vapeur et les chalands.

Magasin de l'Union,—Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre Dame.

Magasin de l'Ouest,—Coin Lafayette et Foucher.

Magasin du Pelican,—Rue du Commerce, coin Girod et Notre Dame.

Magasin du Croissant,—Nouvelle Levée, entre les rues Gaienne et Suzette.

Magasin du Phenix,—Rue Tchoupitoulas entre St Joseph et Julia.

Magasin succursale,—Rue Notre Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.

Ces magasins sont prêts à recevoir les marchandises de l'Ouest [illegible]

EMERSON, TOURNÉ & Co., 152, Tchoupitoulas.

Leçons de français, Anglais et Italien. Rue St Pierre, No. 132.

MADAME DE GEPARE à l'honneur d'informer le public qu'elle se propose de donner des leçons de langues Française, Anglaise et Italienne [illegible]

N. B. A VENDRE deux superbes PIANOS-FORTES, venant de France [illegible] St Pierre, No. 132. 29 dec

PORCELAINE.

L'ETABLISSEMENT de dorures et peintures sur porcelaine, établi depuis trois ans à Gravier, vis-à-vis Lafayette vient d'ouvrir [illegible]

Rue de Chartres, No. 110.

[illegible]

HUILE d'olive, de James Plagniol [illegible] à vendre par le soussigné:

250 paniers huile d'olive, bouteilles de 24 onces,

25 do do demi-bouteilles.

LEOPOLD JEANNET, 22 rue St Louis.

BOUCHONS—200 milliers en sacs de 1000 chaque [illegible]

MARTIAL FAVRET & Co, 25 rue St Louis.

Charbon! Charbon!

KENNEDY & TAYLOR,

No. 140, rue Magasin, près Girod.

LES soussignés [illegible]

CHARBON.—Les personnes désirant faire leur provision de charbon de Pittsburg et de Cannel pour l'hiver, peuvent le faire maintenant, à bas prix, en s'adressant à ROB. MURPHY. 62, Vieille Levée, ou 90, Vieux Bassin.

J. FEYTEL,

ENCOIGNURE CHARTRES ET CONTI.

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir d'Angleterre et de France, un superbe assortiment de montres et de pendules [illegible]

AVIS.

ON demande une domestique pour garder un enfant; on tiendrait à ce qu'elle sache coudre. S'adresser chez J. FEYTEL, rue de Chartres, encoignure Conti.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES Drs P. BLANCHARD & A. LION, chirurgiens dentistes des facultés de Paris et Nlle Orléans, ont transféré leur domicile au No 77, rue du Canal, entre St Charles et Carondelet, côté de la 2e Municipalité.

Cuisines patentées de Berbe.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane [illegible]

S. MASPEREAU & Co, Rue Conde, No 29.

A débarquement du navire Oceana, de Bordeaux [illegible]

B. TALAMON, 192 rue Royale.

BOUTEILLES VIDES, Bouchons assortis, huile d'olive, eau de fleur d'oranger, curaçao, marasquin, sardines à l'huile, liqueurs assorties, savon français, à vendre par B. TALAMON, 192 rue Royale

VIN de Marseille—40 barriques de la marque Berlysse, à vendre en magasin, par B. TALAMON, 192 rue Royale

VIN de Bordeaux—200 caisses vin rouge St Estephe [illegible] B. TALAMON, 192 rue Royale

VIN de St Georges—5 barriques vin de St Georges, vieux, à vendre par B. TALAMON, 192 rue Royale.

BOUTEILLES vides—80 paniers de 100 bouteilles [illegible] B. TALAMON, 192 rue Royale.

FRUITS à l'Eau de Vie—100 caisses cerises à l'eau de vie [illegible] B. TALAMON, 192 rue Royale

TOILES—10 caisses [illegible]

COUR [illegible] de Plaquemines.—En vertu d'un ordre de Cour sous la date du 27 décembre 1847 [illegible]

3 janv—13jm Shérif de la paroisse Plaquemines. T. L. HUFF.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 1239—Garrison et Brother vs. John Bouchon [illegible] White Rose [illegible]

21 dec—3m30 JOHN L. LEWIS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS est par le présent donné [illegible]

Bureau de Placement [illegible]

[illegible]

CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

Marchandises Nouvelles

Au Magasin de Grande Variété.

TATOUT FRERES.

REÇOIVENT par les arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, un grand assortiment [illegible]

Ils ont constamment en magasin, un grand assortiment d'autres articles, qu'ils offrent à vendre à des prix très réduits.

TATOUT FRERES.

18 dec No. 161, rue de Chartres, enc. Toulouse

J. P. LASSERRE, Coutelier,

Rue Conde, No 29, en face la rue Madison, Nouvelle-Orléans.

A l'honneur d'informer messieurs les Docteurs et les Etudiants qu'il vient de recevoir de M. Charrière de Paris, par le navire John Cadmus, un assortiment d'instruments de chirurgie [illegible]

16 nov—3m J. P. LASSERRE.

Bureau pour la vente de propriétés H. MOELLHAUSEN.

Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.

ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.

[illegible]

AU PUBLIC.

LE prix moyen de nos achats de farine étant aujourd'hui de $6 [illegible]

RODRIGUEZ & Co.

Etablissement de blanchissage de Madame BURTON.

Mme. BURTON vient d'arriver de New York avec un magnifique assortiment de rubans et de fleurs [illegible]

Mouchoirs de soie et de coton.

2 Caisses mouchoirs imprimés; 2 do do de Rouen.

[illegible]

McDOWELL & PECK, 96, rue du Gravier.

WILLIAM DAVIDSON & Co, MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

81, rue du Canal

Nouvelle-Orléans.

W. L. Burgess. Geo. C. Taylor

BURGESS & TAYLOR,

Marchands-Commissionnaires,

Foin, Maïs, Avoine, Jambon, Porc, Graisse, &c. CONSTAMMENT en mains et en vente, en lots à la convenance des acheteurs, aux prix les plus bas de la place, No 11, Front Levée.

[illegible]

Vente par Catalogue de marchandises.

PAR F. H. PETITPAIN.

MARDI, 25 janvier, il sera vendu à 10 heures, à son magasin [illegible]

PAR THOMAS J. SPEAR, encanteur.

Bureau 47, rue des Magasins, au 1er.

LUNDI, 24 janvier, à 11 heures, il sera vendu en la face du [illegible] 300 livres vieux CUIVRE, plus ou moins, tiré de la barque Sultan.

Condition—comptant. 22 jan

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu jeudi 27 courant, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, les esclaves ci-après désignés, pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi:

Suzanne, négresse âgée d'environ 36 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

Adeline, négresse âgée d'environ 18 ans [illegible]

[illegible]

Campement de terre face au Fleuve. PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

IL sera vendu mardi 25 janvier 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis [illegible]

BELLE HABITATION, profitable et bien établie sur la culture de Gentilly.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

[illegible]

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI, 29 janvier 1848 [illegible]

Succession de H. H. Bannister.

PAR THOMAS J. SPEAR, Encanteur,

47, rue des Magasins au 1er.

SAMEDI [illegible]

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONSEIL GENERAL.

Séance de mercredi 12 janvier 1848.

ORDONNANCE supplémentaire [illegible]

Art. 1er. Il est ordonné par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Art. 4. Il est de plus ordonné que cette ordonnance aura pleine force et vigueur et sera mise à exécution à dater du 20 janvier 1848.

(Signé) D. STICKNEY, Président.

Approuvé le 17 janvier 1848.

Signé: A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme, H. BIER, Commis.

LE soussigné offre à vendre à bas prix les articles suivants, reçus par les derniers arrivages d'Europe, de New York, de Boston et de Philadelphie:

[illegible]

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

P. E. LAVET, encanteur.

JEUDI 17 février 1848, il sera vendu à l'encan à l'Arcade de Banks [illegible]

Terres à Iberville

[illegible]

Terres à Pointe Coupee.

[illegible]

Terres à Ouest Baton-Rouge

[illegible]

Terres à Terrebonne

[illegible]

Terres à l'Assomption.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Capuchins du Japon.

PAR SYKES & HYDE.

A. DUVALL, Encanteur.

LUNDI [illegible]

Jacinthes Françaises et Hollandaises

PAR F. H. PETITPAIN.

MARDI, 25 janvier [illegible]

Vente de Foin.

PAR HYDE & MOSS, Encanteurs.

IL sera vendu lundi, 24 courant [illegible]

Conditions—Comptant. 22jan.

Pieds de Fleurs de Haarlem.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur,

Bureau, rue Toulouse, No 37.

MERCREDI prochain, 26 courant, à son bureau de la rue Toulouse, près de la Banque des Citoyens, à 11 heures A. M., il sera vendu un bel assortiment très varié de Pieds de Fleurs de Haarlem [illegible]

PAR ANTHONY FERNANDEZ,

Encanteur.

Bureau, rue Toulouse, 37.

Propriété de valeur au Faubourg Tremé.

MARDI prochain, 25 du courant, à la Bourse St-Louis, à midi, il sera vendu une jolie résidence [illegible]

765 acres de belle terre dans Est-Baton-Rouge.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MARDI, 1er février 1848, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks [illegible]

Douane de la Nouvelle-Orléans.

Département de la Trésorerie, 27 novembre 1847.

DES soumissions cachetées [illegible]

PAR MORPHY [illegible]

AUJOURD'HUI samedi, 22 courant, à dix heures, il sera vendu au magasin, No 37, rue des Magasins:

[illegible]

PAR P. E. TRICOU

IL sera vendu, aujourd'hui samedi 22 janvier 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

DELPHINE, négresse créole âgée de 21 ans [illegible]

PAR SYKES & HYDE

A. DUVALL, Encanteur.

AUJOURD'HUI samedi 22 janvier, à 10 heures et demie, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 31, rue des Magasins,

Six caisses de marchandises sèches assorties [illegible]

PORC—PORC.

PAR J. B. BLACHE & Co.

[illegible]

Vente d'Epiceries.

PAR J. B. BLACHE & Co.

[illegible]

Propriétés de valeur dans le faubourg St. Jean.

PAR M. BARNETT Jr., Encanteur

SAMEDI 22 courant [illegible]

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

[illegible]

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

[illegible]

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le samedi, 22 janvier 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

ALEXANDRINE, mulâtresse, âgée de 11 ans.

ALTHEE, mulâtresse, âgée de 9 ans [illegible]

PAR J. B. BLACHE.

[illegible]

Vente sans réserve.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

[illegible]

Belle résidence située sur le Bayou St-Jean

PAR PIERSON & BONNEVAL, Encanteurs.

[illegible]

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Propriété de valeur, [illegible]

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

[illegible]

Vente d'esclaves

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

P. E. LAVET, Encanteur.

MARDI, 25 courant [illegible]

[illegible]

Magasins et Maisons de valeur, rue Tchoupitoulas.

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

P. E. LAVET, Encanteur.

SAMEDI, 29 courant, à midi, il sera vendu sans réserve, à l'Arcade de Banks [illegible]

Vente de biens de mineurs par ordre de la Cour

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

P. E. LAVET, Encanteur.

SAMEDI, 5 février 1848 [illegible]

[illegible]

DARBY & TREMOULET.

Paquebot du Bayou Sara.

[illegible]

J. T. CHRISTOPHER, Agent.

ARRANGEMENT D'HIVER.

[illegible]

POUR LA HAVANE.

[illegible]

W. W. SIMMONS, 34, rue Gravier

Pour la Baie de Matagorda

[illegible]

ALFRED KEARNY & Co, 26 rue des Magasins.

POUR VERA CRUZ.

[illegible]

POUR GALVESTON.

[illegible]

POUR BALTIMORE.

[illegible] LEVI H. GALE.

POUR NEW-YORK.

[illegible]

POUR BOSTON.

[illegible] LEVI H. GALE.

POUR MALAGA.

[illegible] JENKINS & TIGLER.

POUR TRIESTE.

[illegible] JENKINS & TIGLER.

POUR NANTES.

[illegible] JENKINS & TIGLER.

POUR BORDEAUX.

[illegible] DOMINIQUE LANATA.

Pour le Havre.

[illegible] JENKINS & TIGLER.

POUR LE HAVRE.

[illegible] BAILEY & BAXTER.

POUR LE HAVRE.

[illegible] JENKINS & TIGLER.

POUR LE HAVRE.

[illegible] LEVI H. GALE.

POUR MARSEILLE.

[illegible] JENKINS & TIGLER.

POUR LIVERPOOL.

[illegible] BAILEY & BAXTER.

POUR LIVERPOOL.

[illegible]